



L'idée d'un salaire du parent au foyer fait un tabac auprès des jeunes familles

73 % des parents souhaitent l'instauration d'un salaire pour le parent au foyer dès l'arrivée du premier enfant. 88 % le demandent à partir de trois enfants. Cette revendication est d'égale intensité entre les sexes.

Et si cette mesure était le moyen de permettre aux familles d'avoir autant d'enfants qu'elles le désirent, thème de la prochaine conférence de la famille ?

Le 22 septembre prochain, la Conférence de la Famille va s'ouvrir. Le problème démographique sera un des thèmes abordés. En effet, il ne naît en France qu'1,8 à 1,9 enfant par femme alors que 2,1 sont nécessaires pour renouveler les générations. Du débat, encadré par le gouvernement et confié à des experts officiels, on connaît déjà les conclusions : pour qu'il y ait davantage de naissances, il faut que les femmes puissent mener de front carrière et enfants.

L'Union des Familles en Europe a voulu en avoir le cœur net et a interrogé les parents internautes qui visitent son site : « *Etes vous pour ou contre le salaire du parent au foyer ?* » **550 parents ont répondu, majoritairement des jeunes et de toutes catégories sociales.**

- ✓ 73 % des parents souhaitent l'instauration d'un salaire pour le parent au foyer dès l'arrivée du premier enfant. L'idée fait un tabac chez les ouvriers et employés (79 % pour), et chez les jeunes couples (86 % des moins de 30 ans sont pour)
- ✓ La demande est encore plus forte pour un salaire à partir du 3^{ième} enfant : 88 % d'opinion favorables. Les moins convaincues sont les femmes de plus de 60 ans (62 % de « pour » seulement) ... première vague féministe ou rancœur d'avoir dû se débrouiller sans ?

Cette forte aspiration prend à contre-pied les discours politiquement corrects qui ne voient le salut démographique que dans la conciliation famille / métier.

Ces discours reposent, pourtant, sur une part de vérité : c'est un fait que les pays comme l'Allemagne ou l'Espagne qui ne permettent pas aux femmes de concilier famille et emploi, ont une fécondité catastrophique. Mais force est d'observer que les pays qui le permettent n'ont pas pour autant, assez de naissances. La Suède, fréquemment citée, n'a un taux de fécondité que d'1,6 ou 1,7 enfant par femme.

Pour comprendre ce paradoxe politique, trois données sont incontournables :

1° au fil des sondages, les parents affirment qu'ils n'ont pas autant d'enfant qu'ils le voudraient.

2° Pour assurer le renouvellement des générations, il est mathématiquement nécessaire qu'au moins 15 % des femmes aient 4 enfants ou plus. Or, seulement 8 % des femmes y parviennent ;

3° avec 4 enfants et davantage, exercer un métier et élever sa progéniture relève de l'exploit : il faut additionner 49 heures de travail domestique et éducatif par semaine aux 35 heures du bureau. Aussi, 60 % des mères de famille nombreuse sont au foyer. Mais le niveau de vie de la famille s'en ressent tellement que peu de parents peuvent se permettre ce choix.

L'équation démographique est donc claire : **les pouvoirs publics doivent, à la fois, développer les modes de garde pour conforter les familles qui ont fait le choix d'avoir 2 ou 3 enfants et créer un salaire du parent au foyer pour ceux qui veulent une famille nombreuse.**

Le coût de la création d'un salaire du parent au foyer dès la première naissance est considérable : 14 milliards d'Euros. Aussi, l'UFE propose de le limiter, dans un premier temps, à la naissance du 3^{ième} enfant et jusqu'à son 10^{ième} anniversaire. Le coût (5 milliards) est tout à fait finançable si le gouvernement rend à la branche famille de la Sécurité Sociale les excédents dont il l'a spolié (11 milliards par an depuis cinq ans).

Retour du conservatisme ? Ce serait une erreur de le croire : au travers de ce sondage, les parents disent simplement ceci : élever ses enfants, ça a de la valeur, au point que ça mérite un salaire.

Ils ont raison. **Elever des enfants, assurer les tâches domestiques, c'est un vrai travail dont l'ONU demande la comptabilisation depuis des années.** Ce travail est indispensable à la vie économique et prépare directement les retraites. Sans enfants, nos régimes d'assurance vieillesse n'ont aucun avenir. Au nom de quoi ce travail devrait-il être effectué gratuitement ? ... et très majoritairement par les femmes ?

Parce qu'il est bien sûr question des femmes. Malgré les efforts déployés depuis des années, les hommes répugnent à s'occuper de la maison et des enfants. Après 10 ans d'effort, ils n'ont augmenté leur contribution que d'une demi heure par semaine. L'égalité pour 2050 ?

Les congés parentaux sont pris à 98 % par les mères... qui ne s'en plaignent pas, toutes les études le démontrent.

De nombreuses études ont été, en effet, menées autour des congés parentaux. A ceux qui ne les ont pas lues, on essaie de faire croire que les femmes qui ont passé quelques années au foyer peinent à retrouver un emploi et que la majorité d'entre elles se plaignent de leur condition.

C'est faux. Trois études dont une toute récente (2005) établissent, au contraire que les femmes ne sont pas pénalisées lors de leur retour sur le marché du travail. Une quatrième montre que les femmes qui sont au foyer pour élever leurs enfants s'y plaisent très majoritairement.

Les parents interrogés par l'UFE ne disent pas que « la place des femmes est au foyer ». Mais ils n'adhèrent pas non plus au paternalisme actuel qui veut que les femmes soient obligées « pour leur bien » de cumuler travail professionnel et enfants.

« C'est intéressant, un enfant » disent ils « Il y a des femmes qui peuvent pas rester à la maison, qui ont besoin d'une activité. Je les comprends mais pour moi, je sais que c'est pas ça » et ils ajoutent : « Pouvoir rester à la maison, c'est le rêve pour moi mais, hélas, inaccessible. Financièrement, on ne peut se le permettre ».

En effet, **les parents qui font le choix de rester au foyer sont fortement pénalisés.** Leur niveau de vie s'effondre, les mères ont droit à des retraites croupions alors que ce sont précisément leurs enfants qui vont payer la retraite ... des autres.

L'UFE plaide donc pour que les parents aient enfin un vrai choix entre faire garder ses enfants et les élever au foyer. Pour cela, elle demande


- ✓ **La création d'un salaire parental ouvert, dans un premier temps, aux familles à partir du 3^{ème} enfant et jusqu'au 10^{ème} anniversaire du dernier. Dans un second temps, il faudra élargir ce droit dès le 1^{er} enfant.**
- ✓ **Et l'abolition des discriminations dont sont victimes les parents au foyer, en matière de retraite notamment.**


Pour l'UFE, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle doit être recherchée en dehors de toute idéologie :

- 1) **les femmes ne sont pas toutes bâties sur le même modèle.** De même que l'idéologie de la mère au foyer était choquante, de même l'idéologie de la mère au travail professionnel n'est pas acceptable
- 2) **Les femmes sont les mieux placées pour juger de ce qu'elles ont à faire. A condition que l'Etat leur facilite cette liberté sans paternalisme.**


« Le souci des enfants est-il aussi artificiel et imposé qu'on veut bien le dire ? Il appartiendra aux femmes de répondre librement le jour où elles n'auront plus honte de revendiquer leur désir en ce domaine » écrit la philosophe Sylviane Agacinski-Jospin.

Les parents interrogés par l'UFE ont répondu.

Contact presse :  Marie-Françoise SABELLICO

 05 46 47 45 15 et 06 09 22 58 22

 Et Dominique MARCILHACY

 06 82 08 70 45

